

Fiche signalétique
Cougar 120EC Herbicide

FDS n° : FO002018-A
Date de révision : 2017-05-01
Format: NA
Version 1



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit Cougar 120EC Herbicide

Autres moyens d'identification

Code du Produit FO002018-A

Synonymes CLOQUINTOCENT-MEXYL: 1-methylhexyl 2-[(5-chloro-8-quinolinyl)oxy]acetate (CAS Name); (RS)-1-methylhexyl (5-chloroquinolin-8-yloxy)acetate (IUPAC Name)

FENOXAPROP-P-ETHYL: Propanoic acid, 2-[4-[(6-chloro-2-benzoxazolyl)oxy]phenoxy]-, ethyl ester, (R)- (CAS name); (R)-Ethyl 2-[4-[(6-chloro-2-benzoxazolyl)oxy]phenoxy]propanoate (IUPAC Name)

Ingrédient(s) actif(s) Fenoxaprop-P-ethyl, Cloquintocent-mexyl

PCP # 30473

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée : Herbicide

Restrictions conseillées pour l'utilisation Utilisez tel que recommandé par l'étiquette

Adresse du fournisseur

FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104
(215) 299-6000 ((Informations générales)
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)

Urgences médicales :
800-331-3148 (États-Unis et Canada)
651-632-6793 (Tous les autres pays; à frais virés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières

dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 4


Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger
H332 - Nocif par inhalation
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H305 - Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Dangers physiques
H277 - Liquide combustible



Conseils de prudence - Prévention

- P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
- P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
- P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage
- P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
- P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
- P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
- P235 - Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse

- P305 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
- p312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
- P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
- P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- P331 - NE PAS faire vomir
- P330 - Rincer la bouche
- P391 - Recueillir le produit répandu

Conseils de prudence - Entreposage

- P405 - Garder sous clef
- P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient selon les directives de l'étiquette

HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
FENOXAPROP-P-ETHYL	71283-80-2	11.5
CLOQUINTOCET-MEXYL	99607-70-2	2.21
Naphtha (petroleum), heavy aromatic	64742-94-5	40-60
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ester	9038-95-3	1-5

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux	Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Inhalation	Transporter la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile ou en cas de malaise et persiste, obtenir des soins médicaux. En cas d'arrêt respiratoire, contactez les services d'urgence; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile et vous sont formés.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés	Aucun connu.
Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant	Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique sèche, CO ₂ , eau pulvérisée ou mousse régulière. Évitez les jets puissants. Utilisation de l'eau de pulvérisation pour refroidir les récipients.
Dangers spécifiques du produit	Le produit peut s'enflammer et brûler à des températures supérieures au point d'éclair. Les contenants fermés peuvent se briser violemment en cas de feu.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO ₂), Oxydes d'azote (NO _x), Chlorure d'hydrogène, divers composés organiques chlorés et fluorés.
<u>Données sur les risques d'explosion</u>	
Sensibilité aux chocs	Non sensible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	oui.
Équipement de protection et	Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de

précautions pour les pompiers protection complets. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Approche du feu du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Utiliser un équipement de protection personnelle. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Divers Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.

Précautions pour la protection de l'environnement Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et étangs.

Méthodes de confinement Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone de libération. Arrêtez le déversement à la source s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber les matériaux renversés avec du matériau absorbant inerte et non combustible, tel que du sable. Balayer et pelleter dans des récipients appropriés pour l'élimination. Pour un déversement d'eau, confiner le déversement immédiatement avec des flèches. Les grands déversements qui s'enfoncent dans le sol doivent être déterrés, placés dans des récipients adaptés et éliminés de façon appropriée (voir la section 13). Aviser les autorités compétentes au besoin.

Méthodes de nettoyage Éviter la formation de poussière. Le cas échéant, les égouts d'eau de surface devraient être couverts. Les déversements mineurs sur le plancher ou toute autre surface imperméable doivent être balayés ou de préférence aspirés en utilisant un équipement avec un filtre final à haut rendement. Transférer dans des récipients appropriés. Nettoyer la zone avec un détergent industriel fort et beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant approprié tel que de la chaux hydratée, du liant universel, de l'attapulgite, de la bentonite ou d'autres argiles absorbantes et transférer l'absorbant contaminé dans des récipients appropriés. Les récipients utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Porter un équipement de protection personnelle. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter la formation de poussière. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Laver à fond après manutention. Utiliser selon les instructions sur l'étiquette de l'emballage.

Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. La zone de stockage doit être clairement identifiée, sans obstruction et accessible uniquement au personnel formé et autorisé. Les récipients doivent être inspectés visuellement sur une base régulière afin de détecter toute anomalie (barils gonflés, augmentation de température, etc.). Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver à l'écart de la chaleur. Garder à une température qui n'excède pas 25°C.

Produits incompatibles Acides, Alcalis

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité avec protections latérales, Lunettes de sécurité à protection intégrale.
Protection de la peau et du corps	Vêtements imperméables. Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.
Protection des mains	Gants de protection
Protection respiratoire	Une protection respiratoire est requise. Pour les poussières, éclaboussures, brouillard ou expositions porter des masques respiratoire de la moitié en élastomère avec des cartouches appropriées et / ou des filtres, qui est approuvé pour les pesticides (US NIOSH / MSHA, EU CEN ou un organisme de certification comparable).
Mesures d'hygiène	Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Informations générales	Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Suspension liquide
État physique	Liquide
Couleur	Jaune
odeur	aromatique
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
pH	Aucun renseignement disponible
Point de fusion/point de congélation	< 0 °C
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	> 93 °C
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	7%
Limite inférieure d'inflammabilité:	0.6%
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Densité	1.042 g/mL
Solubilité dans l'eau	0.7 mg/L
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	>450 °C
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Non-oxydant
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Chaleur (températures au-dessus du point d'éclair), étincelles, points d'inflammation, flammes, électricité statique
Matières incompatibles	Acides, Alcalis.
Produits de décomposition dangereux	Consulter la section 5 pour plus de renseignements.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Le Fenoxaprop-P-éthyle est rapidement absorbé après l'absorption orale, mais seulement dans une mesure limitée (environ 40%). Il est largement distribué dans le corps, avec les concentrations les plus élevées dans le foie, les reins, le sang et les tissus adipeux. Il est rapidement métabolisé et rapidement excrété. Il n'y a aucune indication d'accumulation.

Renseignements sur le produit

DL50 orale	> 2000 mg/kg (rat)
DL50 épidermique	> 2000 mg/kg (rat)
CL50 par inhalation	> 5.0 mg/l (4 h) (rat)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Très irritant.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Modérément irritant.
Sensibilisation	Peut causer une sensibilisation chez les personnes sensibles

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	Aucun renseignement disponible.
------------------	---------------------------------

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Mutagenicité	Ne devrait pas être mutagène chez l'homme
Cancérogénicité	Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène
Effets neurologiques	Aucun renseignement disponible
Toxicité pour la reproduction	Ne pas avoir d'effets sur la reproduction.
Tératogénicité	Ne devrait pas être un teratogène.
STOT - exposition unique	Risque présumé d'effets graves pour les organes. Voir les organes cibles énumérées ci-dessous.
STOT - exposition répétée	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voir les organes cibles énumérées ci-dessous.
Effets sur les organes cibles	Yeux, Peau, Appareil respiratoire, Appareil digestif, Système nerveux central (SNC).
Effets neurologiques	Aucun renseignement disponible
Risque d'aspiration	Risque de lésions graves aux poumons (par aspiration).

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Persistance et dégradabilité	Biodégradable, mais ne répond pas aux critères pour être facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

Bioaccumulation	Ne montre pas de bioaccumulation.
Mobilité	Faible mobilité; ne devrait pas atteindre les eaux souterraines.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.
Emballages contaminés	Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rappelez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

ICAO/IATA

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN3082, liquide dangereux pour l'environnement, n.s. (Fenoxaprop-p-éthyle), 9, III

IMDG/IMO

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN3082, liquide dangereux pour l'environnement, n.s. (Fenoxaprop-p-éthyle), 9, III

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de

Cougar 120EC Herbicide

FDS n° : FO002018-A

Date de révision : 2017-05-01

Version 1

CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certains exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

DANGER

Risk of serious damage to eyes.

Harmful by inhalation and in contact with skin.

Harmful if swallowed.

Very toxic to aquatic life with long lasting effects.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information

Inventaires internationaux

Nom chimique	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/ELINCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
FENOXAPROP-P-ETHYL 71283-80-2						X		
CLOQUINTOCET-MEXYL 99607-70-2	X							
Naphtha (petroleum), heavy aromatic 64742-94-5	X	X	X		X	X	X	X
Oxirane, methyl-, polymer with oxirane, monobutyl ester 9038-95-3	X	X		X	X	X	X	X

Canada

Déclaration SIMDUT

Ce produit est un produit antiparasitaire et n'est pas réglementé comme produit contrôlé en vertu de la Loi sur les produits dangereux (LPD). Toutefois, à des fins de référence seulement, ce produit aurait la classification suivante de WHMIS si elle était réglementée comme un produit contrôlé sous HPA:

Classe de dangers du SIMDUT D2B - Matières toxiques



16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 1*	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Protection individuelle X

*Indique un risque chronique pour la santé

Légende des codes NFPA et HMIS Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de révision : 2017-05-01
 Cause de la révision: Changement de présentation

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Préparé par

FMC Corporation
 Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2017 FMC Corporation. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique